

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

**Place des Combattants  
Tel 04 77 73 53 46**

**Séance du 23 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents : Présents** : BARRIER JA – BACHER M - GUICHARD P – D'AVERSA M - CARCELES P - - JADOT S-CHOMIENNE – MICHAUD - ALMERTO A - BONNARD R - COTTANCIN B CARRIERE C — CALEYRON S

**Excusés avec pouvoirs** : LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA)

**Absents** : VIALARD JL

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

**Secrétaire de Séance** : GUICHARD P

**Délibération N°27-2026** : Désignation des représentants de la commune au Parc Naturel Régional du Pilat

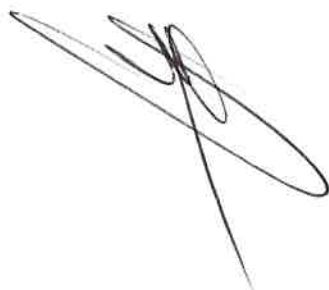
Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Farnay fait partie du Parc Naturel Régional du Pilat et qu'il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter la commune de Farnay au sein de cette instance.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne M CARCELES Pierre comme représentant titulaire auprès du Parc Naturel Régional du Pilat

Désigne Mme ALMERTO Agnès comme représentante suppléante auprès du Parc Naturel Régional du Pilat

Le secrétaire  
GUICHARD Patrick



Publié sur le site internet le  
30/04/2026 par Béatrice GOUY  
Secrétaire de Mairie

Certifiée conforme  
Farnay, le 24 avril 2026  
Le Maire  
Jean-Alain BARRIER

